
PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de la
COMMISSION SUR LA CULTURE, LE PATRIMOINE ET LES SPORTS

Le mardi 11 juin 2019 à 18 h 30
Édifice Lucien-Saulnier, 155, rue Notre-Dame Est, salle du conseil

Commissaires présent(e)s :

Mme Anne-Marie Sigouin, présidente

Conseillère de la ville, Sud-Ouest et conseillère désignée, Ville-Marie

M. Younes Boukala

Conseiller d'arrondissement, Lachine

Mme Michèle Flannery

Conseillère d'arrondissement, Lachine

M. Benoit Langevin

Conseiller de la ville, Pierrefonds-Roxboro

M. Jocelyn Pauzé

Conseiller de la ville, Rosemont–La-Petite-Patrie

Mme Mindy Pollak

Conseillère d'arrondissement, Outremont

Mme Micheline Rouleau

Conseillère de la ville, Lachine

M. Alain Vaillancourt

Conseiller d'arrondissement, Sud-Ouest

Commissaire absente :

Mme Chantal Rossi, vice-présidente

Conseillère de la ville, Montréal-Nord

Le quorum est atteint.

Assistance : 10 citoyens et représentants d'organismes

1) Ouverture de l'assemblée

La présidente de la Commission, Mme Anne-Marie Sigouin, déclare l'assemblée ouverte à 18 h 37 et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes, sur place ou grâce à la webdiffusion, à l'occasion de cette première séance d'audition des mémoires tenue dans le cadre de la consultation visant la production du Diagnostic du loisir public montréalais. Elle rappelle que par cette consultation, la Commission souhaite mieux comprendre comment les différents acteurs du loisir public montréalais pourraient revoir leurs façons de travailler ensemble pour mieux répondre aux besoins de la population et relever les défis de l'heure dans ce domaine.

Après s'être présentée, la présidente invite les membres de la Commission à le faire également. Elle mentionne l'objet du processus de consultation publique en cours, puis explique qu'un portrait des enjeux et défis actuels du loisir public à Montréal, de l'organisation de l'offre de service de loisir sur le territoire, ainsi que des opportunités de collaboration qui s'offrent au réseau de partenaires dans ce contexte a été présenté lors d'une séance publique tenue le 21 mai dernier. Elle précise que ce portrait représentait le fruit des travaux qui ont été menés ces derniers mois par la Commission pour prendre le pouls du milieu, à l'interne comme à l'externe.

La présidente poursuit en annonçant que la Commission a reçu près d'une quarantaine de demandes pour présenter un mémoire ou une opinion, ce qui fait que deux autres assemblées d'audition des mémoires suivront la présente séance. Les moyens de communication par lesquels la consultation a été annoncée sont par la suite décrits.

2) Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Mme Mindy Pollak, appuyée par M. Benoit Langevin, l'ordre du jour déposé est adopté à l'unanimité.

3) Approbation du procès-verbal de l'assemblée publique du 21 mai 2019

Avant de poursuivre avec l'audition des mémoires, la présidente invite les membres de la Commission à procéder à l'approbation du procès-verbal de l'assemblée publique du 21 mai 2019, qui leur a été transmis avec la documentation afférente à la présente assemblée.

Sur une proposition de M. Jocelyn Pauzé, appuyée par Mme Micheline Rouleau, le procès-verbal de l'assemblée publique du 21 mai 2019 est approuvé à l'unanimité.

4) Diagnostic du loisir public montréalais : Audition et dépôt des mémoires et opinions

La présidente décrit le fonctionnement de la période d'audition des mémoires et donne quelques consignes aux participants qui prendront la parole. Elle invite ensuite la première intervenante prévue à l'horaire à débiter sa présentation.

4.1 MME ÉMILIE LEROY, DIRECTRICE GÉNÉRALE, CENTRE DE LOISIRS COMMUNAUTAIRES LAJEUNESSE

Mme Leroy présente les défis et enjeux auxquels fait actuellement face le Centre de loisirs communautaires Lajeunesse, notamment quant à la reddition de comptes, au recrutement et à sa relocalisation, rendue nécessaire par la reprise du bâtiment qu'il occupe par la Commission scolaire de Montréal (CSDM). Elle lance un appel à la reconnaissance du loisir communautaire comme un allié incontournable de la Ville, comme en fait foi son [mémoire](#) ainsi que l'enregistrement vidéo déposés sur le site web des commissions permanentes à l'adresse ville.montreal.qc.ca/loisirpublic.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Anne-Marie Sigouin	Reconnaît l'insécurité associée au processus de relocalisation d'un centre communautaire de loisir / Demande quels gestes pourraient être posés par la Ville pour mieux accompagner ce processus / Retient l'intérêt pour les organismes de pouvoir bénéficier d'un financement à la mission.
M. Jocelyn Pauzé	Salue la persévérance et la résilience du centre devant les défis posés par sa relocalisation / Observe dans les commentaires un appel au développement par la Ville d'une vision en loisir, qui permettrait une meilleure planification / Demande si les arrondissements ont tous les outils en main pour appuyer les organismes dans leurs démarches de relocalisation / Demande quelle forme de soutien pourrait être offert par Ville aux organismes pour les aider à faire face aux difficultés qu'ils rencontrent en matière de recrutement de personnel.
Mme Micheline Rouleau	S'enquiert du nombre de personnes provenant de l'extérieur de l'arrondissement et qui participent aux activités du centre / Demande quelle est la proportion relative de personnel salarié et bénévole œuvrant auprès du centre.

La présidente remercie Mme Leroy et cède la parole à Mme Mélanie Sanschagrin et à M. José Rebelo, respectivement directrice générale et administrateur de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL).

4.2 MME MÉLANIE SANSCHAGRIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET M. JOSÉ REBELO, ADMINISTRATEUR, FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CENTRES COMMUNAUTAIRES DE LOISIR

Mme Sanschagrin présente la mission de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir et les spécificités du loisir communautaire. Elle décrit ensuite différents enjeux communs à la majorité des 39 centres communautaires de loisir fédérés présents dans la région de Montréal et propose trois pistes d'action précises, soit (1) la valorisation du rôle des centres communautaires de loisir; (2) l'uniformisation des processus à travers l'adoption d'une Politique du loisir et la création d'un Bureau montréalais du loisir et (3) la création d'une Table de développement en loisir. En font foi le [mémoire](#) et l'enregistrement vidéo déposés sur le site web des commissions permanentes à l'adresse ville.montreal.qc.ca/loisirpublic.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Anne-Marie Sigouin	Reconnaît l'intérêt des pistes d'action proposées / Indique que le travail en partenariat avec la CSDM est incontournable et doit se poursuivre pour traiter les enjeux associés aux reprises de bâtiments, qui se fait actuellement aux dépens des organismes de loisir.
M. Alain Vaillancourt	S'interroge sur les raisons pour lesquelles les conventions signées par les arrondissements avec leurs partenaires en loisir sont passées d'une durée moyenne de trois ans à une durée d'un an dans bien des cas / Demande des précisions au sujet de la mission et du rôle spécifique que pourrait jouer une Table de développement en loisir.
M. Jocelyn Pauzé	Demande si la vision qui est proposée pour la Table de développement en loisir ferait en sorte d'englober les autres instances de concertation déjà présentes dans le réseau montréalais, par exemple la Table des camps de jour / S'enquiert de ce que devraient être les composantes d'un partenariat idéal en loisir, entre la Ville et ses organismes.

La présidente remercie Mme Sanschagrin et M. Rebelo et invite celui-ci à demeurer à la table de présentation pour déposer son mémoire à titre de directeur général de l'Association sportive et communautaire du Centre-Sud.

4.3 M. JOSÉ REBELO, DIRECTEUR GÉNÉRAL, ASSOCIATION SPORTIVE ET COMMUNAUTAIRE DU CENTRE-SUD (ASCCS)

M. Rebelo présente quelques-unes des recommandations les plus importantes décrites en détail dans le [mémoire](#) de l'ASCCS, qui a été déposé, tout comme l'enregistrement vidéo de cette présentation, sur le site web des commissions permanentes à l'adresse ville.montreal.qc.ca/loisirpublic. Ces recommandations concernent à la fois la reconnaissance du loisir comme un investissement dans le développement social à Montréal, la gestion par la Ville des conventions signées avec les organismes, l'inclusion des centres communautaires de loisir dans la planification, l'élimination des clauses qui ciblent les résidents d'un arrondissement par rapport aux autres, la reconnaissance et la reddition de comptes, ainsi que la bonification des budgets de fonctionnement des organismes par l'adoption d'une politique d'indexation annuelle.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Anne-Marie Sigouin	Demande des précisions au sujet des clauses prévues dans les conventions et qui excluent les citoyens et citoyennes résidant hors du territoire d'un arrondissement donné.
M. Alain Vaillancourt	S'interroge sur la compatibilité d'un financement à la mission avec le besoin de développement de nouvelles activités pour répondre aux demandes de la clientèle / Demande des précisions au sujet de la politique d'indexation annuelle proposée / S'interroge sur la différence qui existe entre les centres communautaires fédérés et non fédérés.
M. Benoit Langevin	Reconnaît l'importance de la charge administrative qui pèse aujourd'hui sur les organismes partenaires de la Ville / Mentionne l'adoption récente, par le conseil municipal, d'une motion visant la simplification des processus administratifs entourant les demandes de subventions des organismes à but non lucratifs, qui propose des solutions pouvant répondre en partie aux préoccupations exprimées.
M. Jocelyn Pauzé	Salue la contribution de l'ensemble des organismes participant à la consultation pour leur temps et leur engagement en cette période très occupée de préparation des camps de jour / S'interroge sur la proportion d'activités libres offertes par l'ASCCS, en comparaison avec les activités de loisir organisé.
Mme Micheline Rouleau	S'enquiert de l'existence d'initiatives visant à reproduire, dans d'autres arrondissements, le modèle de services offert par l'ASCCS pour les enfants à besoins particuliers dans les camps de jour étant donné le succès évident du programme.

La présidente remercie M. Rebelo et cède la parole à Mme Josée Scott, directrice générale de Sport et Loisir de l'île de Montréal.

4.4 MME JOSÉE SCOTT, DIRECTRICE GÉNÉRALE, SPORT ET LOISIR DE L'ÎLE DE MONTRÉAL (SLIM)

Mme Scott s'attarde dans un premier temps à la réalité des organismes à but non lucratif avec lesquels SLIM collabore, et aborde les besoins associés aux ressources humaines salariées et bénévoles du milieu du loisir ainsi qu'aux camps de jour. Elle en appelle au développement d'une vision transversale et englobante pour le loisir public à Montréal, comme en font foi le [mémoire déposé par l'organisme](#), son [document de présentation](#) et l'enregistrement vidéo également disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse ville.montreal.qc.ca/loisirpublic. Mme Scott présente dans un deuxième temps les recommandations contenues dans le second mémoire déposé par l'organisme, un [mémoire collectif](#) qui porte spécifiquement sur les enjeux et défis prioritaires propres au domaine du loisir culturel et de la pratique artistique amateur.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
M. Jocelyn Pauzé	S'interroge au sujet du nombre d'arrondissements qui n'adhèrent pas à la certification de l'Association des camps du Québec pour les camps de jour sous leur juridiction / Demande s'il existe un portrait des collaborations qui auraient cours dans les différents arrondissements entre les camps de jour et les centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux / Demande

	des suggestions quant au contenu souhaité pour une éventuelle Politique publique du loisir montréalais et à l'instance qui devrait en être responsable à l'intérieur de l'appareil municipal.
M. Alain Vaillancourt	S'intéresse au Programme d'accompagnement en loisir de l'île de Montréal (PALIM) comme prolongement des programmes de réadaptation offerts tout au cours de l'année en milieu scolaire aux enfants à besoins particuliers / Demande si des représentations ont cours auprès du gouvernement du Québec pour bonifier l'enveloppe financière qui y est consacrée / Demande des précisions au sujet des difficultés d'accès aux dossiers médicaux des enfants pour les camps de jour.
Mme Anne-Marie Sigouin	Reconnaît l'importance des enjeux de formation soulevés dans la présentation / S'interroge sur la place consacrée de manière générale dans les maisons de la culture à la diffusion des œuvres issues du loisir culturel et d'initiatives de pratique artistique amateur.

La présidente remercie Mme Scott et cède la parole à M. Denis F. Côté, chargé de projets à Jeunes Sportifs Hochelaga.

4.5 M. DENIS F. CÔTÉ, CHARGÉ DE PROJETS, JEUNES SPORTIFS HOCHELAGA

M. Côté présente la mission de Jeunes Sportifs Hochelaga, puis fait la démonstration de l'intérêt pour la Ville de Montréal d'envisager la création d'un centre multisports spécialisé en hockey-balle et pouvant également être ouvert à la pratique de trois autres sports (basketball, volleyball et futsal). En font foi son [mémoire](#), le [document de présentation](#) utilisé, ainsi que l'enregistrement vidéo de la présentation, tous trois déposés sur le site web des commissions permanentes à l'adresse ville.montreal.qc.ca/loisirpublic.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Anne-Marie Sigouin	Reconnaît l'intérêt de démocratiser l'accès au sport et de le rendre le plus accessible possible / S'interroge sur la possibilité de promouvoir davantage la pratique des quatre sports visés par la proposition.
M. Alain Vaillancourt	Demande dans quelle mesure l'installation suggérée répond spécifiquement aux besoins associés à la pratique des quatre sports mentionnés / S'interroge sur la popularité de ces sports au sein de la population montréalaise.

La présidente remercie M. Côté et cède la parole à Mme Karine Brunet-Laniel, directrice générale des Loisirs récréatifs et communautaires de Rosemont et à Mme Marie-Ève Brunet-Bélanger, directrice générale du Service des loisirs Angus-Bourbonnière.

4.6 MME KARINE BRUNET-LANIEL, DIRECTRICE GÉNÉRALE, LOISIRS RÉCRÉATIFS ET COMMUNAUTAIRES DE ROSEMONT ET MME MARIE-ÈVE BRUNET-BÉLANGER, DIRECTRICE GÉNÉRALE, SERVICE DES LOISIRS ANGUS-BOURBONNIÈRE

Mmes Brunet-Laniel et Brunet-Bélanger présentent leur mémoire conjoint, qui contient quatre préoccupations communes aux deux centres de loisir qu'elles dirigent respectivement, soit (1) les modalités de financement de l'offre de service de loisir dans l'arrondissement de Rosemont-La-Petite-Patrie; (2) l'épuisement et la difficulté de recrutement des ressources humaines; (3) la dévalorisation déplorable du domaine et des professions du loisir dans la société et (4) les lacunes dans la disponibilité d'infrastructures publiques intérieures dotées de locaux adaptés à leurs besoins. En font foi leur [mémoire](#) ainsi que l'enregistrement vidéo déposés sur le site web des commissions permanentes à l'adresse ville.montreal.qc.ca/loisirpublic.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Anne-Marie Sigouin	Reconnaît la qualité de la démonstration qui a été faite des enjeux propres aux centres de loisir, notamment quant aux défis de gestion des lieux partagés avec les commissions scolaires.
M. Jocelyn Pauzé	Accueille favorablement l'appel à un travail en partenariat avec l'arrondissement / Annonce qu'un plan d'action en loisir verra le jour prochainement dans l'arrondissement de Rosemont-La-Petite-Patrie / Reconnaît l'importance d'une planification proactive et d'une répartition géographique équitable des immeubles et équipements de loisir et suggère le recours à un indice similaire à celui utilisé pour calculer le ratio bibliothèques

	par habitant / Demande des suggestions quant aux mesures que la Ville pourrait prendre pour faciliter la réalisation des offres de service de loisir dans les écoles / Suggère l'intérêt de créer une table stratégique en loisir – voire des tables stratégiques locales – et d'y inviter les commissions scolaires / Rappelle les besoins de développement et d'adaptation de l'offre de service de loisir pour les clientèles aînées et pour la diversité culturelle.
M. Alain Vaillancourt	Accueille favorablement la proposition de créer une unité administrative à la ville centre, qui aurait entre autres pour mandat de valoriser le loisir et les professions associées à ce domaine / Demande si d'autres mesures pourraient être prises pour faciliter cette valorisation / Reconnaît l'importance de mieux communiquer l'information quant à l'application de l'entente conclue entre la Ville et les commissions scolaires de l'île quant au partage des infrastructures scolaires et municipales.

La présidente remercie Mmes Brunet-Laniel et Brunet-Bélanger, puis cède la parole à M. Michel Martin et à Mme Caroline Pujol, respectivement président et directrice générale de Sports Montréal.

4.7 M. MICHEL MARTIN, PRÉSIDENT ET MME CAROLINE PUJOL, DIRECTRICE GÉNÉRALE, SPORTS MONTRÉAL

M. Martin prend la parole le premier pour présenter Sports Montréal et ses différents programmes. Mme Pujol poursuit en détaillant trois grands constats faits par l'organisme sur l'état du loisir à Montréal, soit (1) l'importance de poursuivre et de bonifier la reconnaissance de l'offre de loisir sportif au bénéfice des citoyens en contexte de partage difficile de certaines installations, notamment au complexe sportif Claude-Robillard; (2) la problématique de la pénétration grandissante de l'entreprise privée dans l'offre de service aux citoyens et son impact social et (3) l'intérêt de développer des initiatives de mutualisation des ressources des organismes, particulièrement les ressources administratives. En font foi le [mémoire](#) de l'organisme ainsi que l'enregistrement vidéo déposés sur le site web des commissions permanentes à l'adresse ville.montreal.qc.ca/loisirpublic.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Anne-Marie Sigouin	S'interroge sur la mission de base du complexe sportif Claude-Robillard et sur la pertinence de tenir des événements non sportifs dans des installations conçues pour des activités sportives.
M. Alain Vaillancourt	Se questionne sur les raisons qui motivent le transfert au privé de la gestion de certaines installations aquatiques de la Ville / Reconnaît l'importance de mieux valoriser le travail des sauveteurs, entre autres par un salaire décent / Reconnaît que le partage des infrastructures sportives municipales est un problème récurrent / Demande quelle est l'appréciation de l'organisme quant à l'intervention de la Ville pour résoudre ce problème.

La présidente remercie M. Martin et Mme Pujol pour leur présentation.

5) Levée de l'assemblée

Avant de clore cette assemblée, la présidente remercie à nouveau tous les représentants et représentantes d'organismes qui se sont déplacés ce soir pour présenter leur opinion. Elle indique que les mémoires déposés aujourd'hui seront disponibles en ligne au cours des prochains jours sur la page consacrée à la consultation sur le site web des commissions permanentes de la Ville.

La présidente annonce que l'audition des mémoires se poursuivra demain, le 12 juin, à partir de 15 h et souligne que toutes les personnes intéressées à assister à cette assemblée ou à la suivre grâce à la webdiffusion sont les bienvenues.

La séance est levée à 21 h 51, sur une proposition de M. Jocelyn Pauzé, appuyée par M. Benoit Langevin.

APPROUVÉ LE 12 SEPTEMBRE 2019

ORIGINAL SIGNÉ

Anne-Marie Sigouin
Présidente
Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

ORIGINAL SIGNÉ

Myriam Laforce
Secrétaire recherchiste